

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
2024/046**

DEPARTEMENT
YONNE

DE LA COMMUNE DE CHAMPLOST -----

NOMBRE DE MEMBRES		
Nombre de membres en exercice	Nombre de membres présents	Nombre de suffrages exprimés
11	6	9
Date de la convocation		
05 décembre 2024		
Date d'affichage		
<u>Objet</u> : Travaux effectués pour le budget eau/asst		

Séance du 12 décembre 2024

L'an Deux mil vingt quatre
Et le 12 décembre

À 20 h 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. QUÉRET Jean-Louis, Maire, -----

Présents : QUÉRET Jean-Louis, Maire, BOCAT-MONNET Christiane (Adjoint), CHICON Pierre, LEMEITER Nathalie, PRÉVOST Yvette, ZIELINSKI Arnaud.

Absents avant donné pouvoir :

COMPÉRAT Jean-Raymond donne pouvoir à ZIELINSKI Arnaud

GARAULT Jean-Claude donne pouvoir à LEMEITER Nathalie

SEILLIÉBERT Christophe donne pouvoir à BOCAT-MONNET Christiane

Absents non excusés : BÉGLIA Gérard, MAIO Max

Secrétaire de séance : PREVOST Yvette

M. le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il convient d'émettre un titre de recette afin d'encaisser le temps de travail effectué par les employés municipaux pour l'entretien et les réparations du réseau eau/assainissement sur l'exercice 2024.

Après calculs effectués, les membres du conseil municipal décident d'émettre un titre d'un montant de :

- 20 841,60 € sur l'exercice 2024, pour 501h effectués (41.60€ / heure chargée - intervention de 2 employés)

Correspondant aux heures des employés de la commune de Champlost effectuées pour le réseau d'eau / assainissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité POUR (9 voix):

- **ACCEPTE** les propositions de M. le Maire dans les conditions exposées ci-dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire
Jean-Louis QUÉRET

